



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

bâtiments

Question écrite n° 62246

Texte de la question

M. André Aschieri attire l'attention de M. le ministre délégué à la coopération et à la francophonie sur l'intérêt d'expériences menées par des collectivités locales en faveur de l'apiculture. Ainsi, à l'image de ce qui existe sur le toit de l'Opéra Garnier à Paris depuis une dizaine d'années, des collectivités locales installent des ruches afin de promouvoir cette activité en France. Aussi, il lui demande s'il lui est envisageable d'accompagner cette politique en participant à l'installation de ruches sur son patrimoine bâti ou non bâti.

Texte de la réponse

Le ministère des affaires étrangères est parfaitement informé des expériences menées par les collectivités territoriales en faveur de l'apiculture et de l'existence de ruches sur le toit de l'Opéra Garnier à Paris depuis une dizaine d'années. Toutefois, la mise en oeuvre de l'intéressante suggestion faite par l'honorable parlementaire se heurte, pour ce qui concerne l'installation de ruches sur le patrimoine bâti du ministère, à d'impérieuses raisons techniques liées soit aux difficultés d'accès, soit à la présence de dispositifs de communication qui requièrent une maintenance régulière.

Données clés

Auteur : [M. André Aschieri](#)

Circonscription : Alpes-Maritimes (9^e circonscription) - Radical, Citoyen et Vert

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 62246

Rubrique : Ministères et secrétariats d'état

Ministère interrogé : coopération

Ministère attributaire : coopération

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 11 juin 2001, page 3333

Réponse publiée le : 9 juillet 2001, page 3978